

LA FEUILLE DE CHÊNE

ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU-THIERRY

COMMUNE DE GLAND

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL **JUIN 2010**

Le Capitaine et l'équipage tiennent le cap !



ABRIBUS



CITY STADE



en vue!

GAZ

RAMPE d'ACCES

en vue!

TROTTOIRS et BORDURES



SOMMAIRE

LE MOT du MAIRE	p. 2
LA MAIRIE EN ACTION	p. 2-6
<i>Budget - Réalisations - Projets - Ecole</i>	
MAIRIE PRATIQUE	p. 6
<i>Ouverture d'été de la Mairie- Nouveaux glanais - Etat civil - Transports scolaires.</i>	
MAIRIE INFIRMIERE	p. 7-8
<i>Construire - Chiens et chats - Déneigement Boites et sonnettes - Repas - Aide-ménagère</i>	

LUMIERE SUR...	p. 8-10
<i>Usages de Gland - Appel à candidature TAD - Retraite - Nouveau à Gland Comité de lecture</i>	
Une page d'histoire par B. SONNETTE	p. 10-11
MANIFESTATIONS et ANIMATIONS	p. 11-14
<i>Vœux - 8 mai - Noël - Loto Marche - Théâtre et danse - Concert Fête de la Musique - 14 juillet - Gym</i>	

LE MOT DU MAIRE



Le joli mois de MAI

L'histoire démontre que ce mois est fertile en conflits et tensions sociales de toutes sortes.

C'est à croire que l'arrivée des beaux jours libère les tensions et pulsions que nous avons emmagasinées durant la période hivernale.

Notre village n'échappe pas à cette constatation ainsi, j'ai été sollicité, voire tancé vertement pour :

- juguler des framboisiers follement épris de liberté qui, au mépris de leur propriétaire, envahissent le jardin voisin,

- rappeler à plusieurs propriétaires de chiens et chats les règles et responsabilités liées à la détention d'un animal (voir article ci-contre),

- régler l'incohérence des transports collectifs scolaires et particuliers,

- activer l'arrivée du gaz,

- constater, rue de Château-Thierry, l'apparition d'un passage piétons dessiné par quelques fallacieux plaisantins, etc.

Bref, il m'est demandé d'assurer la transition entre l'hiver et le printemps ce que j'assume pleinement en vous souhaitant à tous de passer de belles et bonnes vacances.

Gérard PELAMATTI

VISITE des GLANDINOIS

Nous accueillerons nos collègues de Gland dans l'Yonne les 10 et 11 juillet pour une première prise de contact et envisager la suite des relations entre nos deux villages. Nul doute que ces échanges seront fructueux et conviviaux...

LA MAIRIE EN ACTION

BUDGET COMMUNAL

Réforme de la fiscalité locale, suppression de la taxe professionnelle, réforme des collectivités territoriales, crise économique, autant de sujets qui font la une des médias au niveau national.

Beaucoup de flou, d'interrogations et d'incertitudes qui ont perturbé et retardé l'élaboration du budget de la commune.

Malgré cela, l'Equipe Municipale a décidé de garder le cap et de poursuivre les projets en gestation...

Bilan 2009 :

Investissements :

Recettes : 42 243,17 €

Dépenses : 52 634,23 €

Déficit : (-) **10 391.06 €**

Fonctionnement :

Recettes : 233 322,79 €

Dépenses : 181 261,57 €

Excédent : (+) **52 061.22 €**

Balance générale :

Excédent net : (+) **41 670.16 €**

Budget primitif 2010 :

Investissements :

Recettes = Dépenses : **264 194,25 €**

Fonctionnement :

Recettes = Dépenses : **310 235,52 €**

Budget global 2010 de la commune :

574 429,77 €

Pour assurer l'équilibre du budget, la solidité des comptes et notre capacité d'auto-financement pour les années à venir, un emprunt de 60000 € sera contracté dans les mois qui viennent.

Fiscalité locale :

Bien qu'en période transitoire entre l'ancien et le nouveau système, l'Etat s'est engagé à ce que la réforme n'ait pas d'incidence sur les recettes des communes au moins pour 2010. 2011 sera une autre année...

Mais nous entendons déjà la rumeur qui enfle dans les rues du village : « Ça va encore augmenter ! » Certes oui, mais qui dit projets, dit financement et comme le dit un vieux dicton, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

<u>En %</u>	2009	2010	Taux moyen Aisne	Taux moyen national
Habitation	9,63	9,92	16,59	14,57
Foncier bâti	9,75	10,04	20,51	18,74
Foncier non bâti	14,71	15,15	28,71	44,81

Vous constaterez une fois de plus que nous sommes bien en deçà de ce qui est pratiqué ailleurs...

REALISATIONS **1er semestre 2010**

- Rénovation des locaux communaux :

La cuisine du Foyer Rural a été entièrement repeinte, plafond et murs, par notre employé communal. Un radiateur électrique mural sèche serviettes (ou plutôt torchons) sera posé dès que possible (*coût : 600 € environ*) La classe du bas (ex atelier LVP) a été repeinte, l'installation électrique remise aux normes. Le couloir de la Mairie a été retapissé après la pose de la porte « personne à mobilité réduite » du secrétariat

Coût : **839,90 € + 600 €**

(+ heures de main d'œuvre de l'employé communal qui a manipulé pinceaux, rouleaux et posé les papiers peints)

- Entretien des espaces verts et renouvellement du fleurissement :

Le renouvellement du fleurissement a été effectué par notre employé Florent MALETTE et l'équipe des jardiniers bénévoles qui une fois de plus ont répondu présent. Quelques bras supplémentaires ne seraient pas inutiles.

Les travaux s'étendant de janvier à décembre, il nous semble plus parlant de comptabiliser les dépenses à l'année.

Coût pour l'année 2009 : **2136,77 €**
(+ heures de main d'œuvre de l'employé communal et des bénévoles)

- Tranche 2010 éclairage public :

Remplacement des luminaires de la Fraîche Fontaine et remplacement de deux autres points d'éclairage vétustes et devenant dangereux pour la sécurité. Le renforcement de l'éclairage du passage piéton du pressoir sera réalisé ultérieurement, dès que le matériel nécessaire sera disponible.

Coût : 8887,99 €
dont **4772,57 € à la charge de la commune.**

DES PROJETS **Pour le second semestre 2010...**

Nous n'avons pas ménagé notre peine ni compté notre temps pour faire aboutir nos projets : réalisation des plans, des simulations d'implantation, consultations d'entreprises, prospection de fournisseurs, rédaction des dossiers, réactualisation des devis, rendez-vous de démonstration, etc.

Par ailleurs, les périodes d'ouverture à la chasse aux subventions étant diverses et variées, nous avons dû multiplier les dossiers, les recommencer, les compléter, les peaufiner.

De plus, les règles du jeu pour la réalisation des travaux ont eu la bonne idée

de changer entre-temps, changements ayant un impact certain sur les budgets initiaux et les délais de réalisation. (Détail en Mairie pour les amateurs)

De plus, depuis... février 2010, les abris de bus et les aménagements accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont éligibles aux subventions DGE (Etat)

D'où, rédaction de dossiers au menu depuis plus d'un an. Vous trouverez en annexe un document vous détaillant les étapes nécessaires à la réalisation d'un projet dans une commune. Il ne suffit pas d'un claquement de doigts pour qu'un projet voie sa réalisation.

Après cette gestation fastidieuse, nous osons espérer un accouchement dans les mois qui viennent des projets suivants :

- **Implantation des abribus au pressoir et à la Fraîche Fontaine :**

Affaire en cours depuis mars 2009. Les deux abribus ne relevant pas du même type de subventions, nous avons refait à plusieurs reprises nos dossiers. D'où un certain retard dans la réalisation. L'aboutissement est imminent si tout va bien...

Rappel des Coûts prévisionnels :

- ***Fraîche Fontaine :***
Abribus + zone de stationnement.
- ***Pressoir :***
Abribus + plate-forme béton.
Coût total : 25000 € HT
- ***Sécurisation zone 30 :***
Panneaux routiers + marquage.
Coût total : 2715 € HT

Dossier 1 : Subvention DGE (Etat)
(2 abribus + aire de stationnement)
Subvention demandée : 50 %
Subvention obtenue : 40 %

Dossier 2 : Subvention DGE (Etat)
(Panneaux de signalisation Fraîche Fontaine et carrefour rue des Olivettes)
Subvention demandée : 50 %
Subvention obtenue : 50 %

Dossier 3 : Subvention CDDL (Conseil Général)
(1 abribus Fraîche Fontaine + aire de stationnement)
Subvention demandée : 30 %
Subvention obtenue : Réponse fin juin.

Dossier 4 : FDS (Conseil Général)
(aire de stationnement Fraîche Fontaine)
Subvention demandée : 39 %
Subvention obtenue : Réponse fin juin.

Dossier 5 : Subvention au titre des amendes de police (Conseil Général)
(panneaux et signalisation zone 30 Fraîche Fontaine et carrefour rue des Olivettes)
Subvention demandée : 39 %
Subvention obtenue : Réponse fin juin.

Dossier 6 : Fonds de concours CCRCT
(1 abribus pressoir)
Subvention demandée : 30 %
Subvention obtenue : Réponse Date indéterminée.

+ consultation, à diverses reprises, des fournisseurs d'abribus et des entreprises de travaux publics pour devis préalables.

Reste à faire sur ce projet:

Dossier 7 : Déclaration préalable de travaux pour l'abribus du pressoir.

- **Pose des panneaux stop au carrefour rue de la Rivière / rue des Olivettes :**

Coût estimé : couplé avec « zone 30 »
(+ heures de main d'œuvre de l'employé communal pour la pose des panneaux)
Demande de subvention couplée avec la signalisation de la zone 30 des abribus.

- **Rénovation bilatérale des trottoirs et des bordures entre le carrefour rue de Rome et la Mairie :**

Coût estimé : **62000€ HT**

Dossier 8 : Subvention FDS (Conseil Général)

Subvention demandée : 39 %

Subvention obtenue : Réponse fin juin.

+ consultation des entreprises de travaux routiers pour devis préalables.

- **Mise en accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite :**

(Pose d'une Plate-forme élévatrice + réalisation d'une plate-forme palière + percement et pose d'une porte-fenêtre Mairie)

Coût estimé : **13500 € HT**

(+ heures de main d'œuvre de l'employé communal pour réalisation de la plate-forme palière)

Dossier 9 : Subvention DGE (Etat)

Subvention demandée : 50 %

Subvention obtenue : 55 %

+ consultation des fournisseurs, des aluministes et des maçons.

- **CITY STADE ou, en français dans le texte, aire de jeux multisports !**

Si vous avez compris la simplicité des démarches pour deux abribus et une aire de stationnement, vous comprendrez que nous ne ferons pas un inventaire exhaustif des démarches entreprises. D'autant qu'il s'agit d'un projet sur 3 ans. La Feuille de Chêne n'y suffirait pas !

Nous avons déjà dû corriger notre projet à cause des nouvelles contraintes à la réalisation et les nouveaux coûts qui en découlent (maître d'œuvre, appel d'offres, publication légale, permis

d'aménager, évolution des prix, etc.) Mais nous tenons bon et espérons voir le projet aboutir, au plus tôt, en 2012 si nous avons des financements à hauteur de nos demandes, ce qui n'est pas évident en ces temps de troubles financiers.

Coût estimatif réévalué en mai 2010:
91900 € HT

Calendrier de réalisation projeté :

2010 : Etudes / appel d'offres

2011 : Terrassement et plate-forme d'installation / plantations / clôture

2012 : Pose de la structure...
et INAUGURATION

Sont déjà bien engagés :

Dossier 10 : Subvention CDDL (Conseil Général)

Subvention demandée : 30 % sur 3 ans

Subvention obtenue : Réponse fin juin

Dossier 11 : FRAPP (Conseil Régional)
(Dossier revu et corrigé en mai)

Subvention demandée : 30 % sur 3 ans

Subvention obtenue : Réponse en attente

Restent à faire :

Dossier 13 : Permis d'aménager pour le City Stade

Dossier 14 : Maître d'ouvrage/ appel d'offres marchés publics City Stade

Dossier 15 : subvention CAF City Stade

Dossier 16 : subvention Jeunesse et Sports City Stade

Dossier 17 : Fonds parlementaires City Stade



Pour les dossiers suivants,
nous consulter...

ECOLE

7 petits Glanois sont partis du 6 au 11 juin en classe découverte à la Jumenterie, au pied du Ballon d'Alsace (Vosges)

Le Conseil Municipal avait soutenu ce projet et donné son accord pour le versement de la part communale de ce voyage soit 7 x 145 € = **1015 €**, dépense inscrite au budget 2010.

Nul doute que tous les enfants de la classe de Grande Section /CP de l'école de Brasles garderont de ce séjour de beaux et bons souvenirs et un enrichissement personnel indéniable.

Merci à leur enseignante, Mlle Latour, de s'être engagée dans ce projet.

MAIRIE PRATIQUE

Vous trouverez joint à ce journal, un encart pense-bête « Mairie Pratique » actualisé. Un document à garder à portée de main.

OUVERTURE d'ETE de la MAIRIE

Durant les mois de juillet et août, la Mairie sera ouverte le mercredi de 16h à 18h, le jeudi de 17h à 19h, le vendredi sur rendez-vous.

Pas de permanence les samedis matin.

NOUVEAUX GLANOIS

Bienvenue à Gland !

Mais avez-vous pensé à quelques démarches administratives en Mairie ? Recensement, liste électorale, bacs à déchets, école, transport scolaire, etc.

N'hésitez pas à nous rendre visite à la Maison Commune. Ce sera l'occasion de faire votre connaissance et de vous présenter notre village.

ETAT CIVIL 1^{er} semestre 2010



Nos condoléances à la famille de :

M. CHAMBOURG Serge

le 18 janvier 2010



**Nos félicitations aux heureux parents
pour la naissance de :**

Mathis BOETE

le 2 février 2010



**Nos meilleurs vœux de bonheur, de santé
et de prospérité à :**

Baya HANNOUCÈNE et Nicolas BESSE

Le 8 mai 2010

Monique NOUAILLES

et Gérard ASSAILLY

Le 19 juin 2010

TRANSPORTS SCOLAIRES



Vous devez obligatoirement remplir une demande de carte de transport en Mairie avant fin juin 2010 pour TOUS les enfants qui fréquenteront l'école de Brasles et prendront le bus de ramassage scolaire à la rentrée de septembre 2010. Venir avec une photo d'identité et l'imprimé qui vous sera bientôt remis par notre accompagnatrice.

MAIRIE « INFIRMIERE »

« Mieux vaut prévenir que guérir »
« Nul n'est censé ignorer la loi »
(Vieux dictons...)

CONSTRUIRE – MODIFIER RENOVER

Une fenêtre de toit ? Une clôture ? Un agrandissement de votre habitation ?

Vous trouverez en annexe un document résumant les démarches à faire en Mairie pour une construction ou un aménagement sur votre propriété. Un document à conserver précieusement dans vos archives.

CHIENS et CHATS

Le Maire a été interpellé, parfois de façon peu amène, pour des problèmes de chiens. A la campagne comme à la ville, les animaux domestiques peuvent causer des nuisances à autrui. Ils peuvent aboyer sans cesse, souiller les parties communes (trottoirs par exemple), effrayer les voisins ou les passants, voire même mordre le facteur ou causer un accident. Aucune loi n'interdit la possession d'animaux domestiques.

Mais dans tous les cas, que l'animal se soit échappé ou qu'il soit sous la garde de son maître, le propriétaire est responsable des dommages causés à autrui. Il devra donc réparer les dégâts matériels ou corporels, et éventuellement le préjudice moral subi par la victime.

Sachez également qu'en principe, l'article 213-2 interdit de laisser divaguer les chiens et les chats.

Le maire peut demander au maître de prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer tout risque et il pourra même, si ces mesures ne sont pas exécutées, placer

l'animal dans un centre de dépôt. La loi du 6 janvier 1999 autorise aussi les maires à ordonner la laisse et la muselière obligatoires.

Permis chien :

La loi 2008-582 fait obligation aux propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie de constituer un dossier en vue de la délivrance d'un permis de détention. La délivrance de ce permis est soumise à plusieurs conditions, dont celle de faire évaluer le chien par un vétérinaire agréé entre 8 et 12 mois et être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canin (la demande de délivrance du permis est à effectuer auprès de la Mairie)

DENEIGEMENT et VERGLAS

Le devoir de la voirie départementale :

Elle est chargée du déneigement des routes nationales et départementales et donc de la RD3 qui traverse notre village (mais pas des trottoirs !)

Le devoir du maire :

Le maire est tenu de prendre toutes les dispositions pour éviter, en période de gel, la formation de glace dans les caniveaux et sur les chaussées.

Il doit notamment interdire :

- le débordement des bornes fontaines,
- le déversement dans les caniveaux d'eaux provenant des propriétés riveraines.

En période de verglas, le maire doit assurer le sablage, salage ou autre destiné à garantir la sûreté, la sécurité et la commodité du passage dans les rues ainsi que sur les chemins dont il a la charge dans la commune.

Ce qui a été réalisé cet hiver grâce à l'intervention de Florent, Damien et Philippe qui, avant l'aube, oeuvraient avec leurs tracteurs personnels.

Le devoir du riverain :
Il doit rendre le trottoir devant sa propriété apte à la circulation des personnes.

BOITES aux LETTRES SONNETTES

Nous avons déjà parlé du sujet dans l'agenda glanois de novembre 2009.



Très jolie
mais...

QUI ?

OUI mais ...

**Où est
le bouton ?**



Bricoleurs, à vos outils !

PORTAGE des REPAS AIDE - MENAGERE

La CCRCT dispose d'un service de portage des repas à domicile.

Le SIAM d'Essômes sur Marne peut vous proposer une aide-ménagère à domicile.

Pour des renseignements plus précis, contactez la Mairie.

MAIRIE RALEUSE

Toujours des dépôts intempestifs de déchets sur les bords de Marne.

Respectons notre bien commun et notre environnement !

Utilisons les poubelles !

Dame Nature vous remercie...

LUMIERE SUR ...

LES USAGES de GLAND

Un drôle de nom pour désigner les bois appartenant à la commune, bois situés d'ailleurs ...chez nos voisins de Mont St Père. (Usages : *Vient des droits d'usage des bois communaux appartenant aux seigneurs accordés aux villageois au Moyen Age NDLR.*)

D'une superficie totale de 32,81 Ha, ces bois sont essentiellement peuplés d'essences nobles : chênes, hêtres, frênes, charmes, merisiers et autres feuillus. Ils sont gérés par l'O.N.F. avec qui la Mairie a un « contrat » pour la surveillance, l'exploitation et la commercialisation des grumes. Les taillis et les houppiers sont exploités par les affouagistes après autorisation de l'O.N.F.



Sur 10 années, ce sont environ 2000 m³ de bois qui ont ainsi été récoltés et vendus. C'est donc une source non négligeable de revenus pour la commune, variable selon les années, à laquelle il convient d'ajouter les droits de chasse. Pour parler chiffres, c'est 6000 € en moyenne chaque année sur ces dix ans.

Le règlement d'exploitation qui date de février 1972 ne prévoyait pas de travaux particuliers d'entretien. Un essai de régénération naturelle a été fait sur deux parcelles avec un résultat mitigé.

A l'heure du développement durable, de la protection des milieux naturels et de la biodiversité, la copie est à revoir.

Il faut donc désormais passer à un plan de gestion plus rigoureux de notre patrimoine forestier si nous voulons léguer ces bois aux générations futures (il faut entre 80 et 200 ans pour qu'un arbre soit exploitable !) Une première réunion « bilan et perspectives » a eu lieu en Mairie le 3 mai dernier avec M. Guillaume, responsable régional O.N.F., Mme Toufait, responsable départementale O.N.F. et M. Novicki, responsable local O.N.F.

Une visite sur le terrain a permis de compléter notre connaissance des « usages » de Gland.



Une étude plus détaillée de notre patrimoine forestier aura lieu au cours de l'été et une première ébauche du plan de gestion sera présentée, en principe, en septembre au cours d'une réunion à laquelle les habitants seront conviés.

APPEL À CANDIDATURE

Suite à la démission de Mme FERAGUS, il nous faut remplacer obligatoirement le délégué de la commune auprès du Tribunal de Grande Instance pour la révision des listes électorales. Le délégué contrôle et valide les modifications des listes électorales en Mairie.

Nous souhaiterions que les candidats ne soient pas membre du Conseil Municipal. Si vous êtes intéressé(e), veuillez déposer votre candidature en Mairie AVANT FIN JUIN 2010.

Elle sera transmise au Président du Tribunal de Grande Instance qui procèdera à la désignation du délégué.

T.A.D. Copie à revoir...

Après le feuilleton du transport dont la presse s'est faite l'écho ces dernières semaines, et la période « chaude » qui en a résulté, le T.A.D. (transport à la demande) revient sur le devant de la scène car sa mise en œuvre est prévue dès le 5 juillet 2010.

Une première réunion de présentation du projet a eu lieu en présence des élus des communes concernées le lundi 24 mai après midi. Lors de cette réunion les maires de Chartèves, Mont St Père et Gland ont exprimé leur désaccord profond avec les propositions faites par la société Keolis. Elles ne correspondaient pas aux annonces faites depuis le début de la consultation (voir les précédentes « Feuille de Chêne »)

Les Maires de nos trois communes ont donc demandé, dès maintenant, une révision profonde de la desserte de nos trois villages avant toute présentation aux usagers. De nouvelles propositions ont été faites depuis. C'est mieux que la précédente mouture mais peut encore être améliorée. Affaire à suivre...

(Pour info personnelle, voir le site Internet du SITUS de Soissons :

<http://www.mobilinfos.org/TAD/presentation.asp>

RETRAITE

Préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc ou Ircantec, c'est simple :

0 820 200 189 le numéro utile
(0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe)

Contactez un conseiller retraite au n° ci dessus du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

NOUVEAU à GLAND



DIANE CREATION

35, rue de Château-
Thierry

02400 Gland

Artisan et fabricant d'articles de
puériculture depuis 20 ans

UN PETIT ROYAUME POUR MAMAN ET BEBE

Liste de naissance, jouets, etc.

**TOUTES RETOUCHES
COURS DE COUTURE**

- Sur rendez-vous -
Tél. : 06 78 93 08 62

COMITE de LECTURE

Vous aimez la lecture et la littérature ? Une jeune association d'édition, les Editions Léda, à but non lucratif, souhaite aider les jeunes auteurs à publier leurs ouvrages.

Dans ce but, il recherche des personnes désirant intégrer leur comité de lecture.

Si cela vous intéresse, vous pouvez découvrir leur association sur :

<http://www.editionsleda.fr>

et vous porter candidat (rubrique contact).

UNE PAGE D'HISTOIRE D'après Bernard SONNETTE

Depuis quelques semaines, les habitants du chemin de Champillon peuvent enfin bénéficier de l'eau potable au robinet. Jusqu'alors, ils utilisaient encore l'eau des puits et des sources...

Retour vers le passé :

Notre village, riche des ses nombreuses sources, certaines potables, d'autres pas, n'a jamais connu de réels problèmes d'eau.

28 février 1895 : Un des membres du Conseil Municipal, propose une adduction d'eau potable. On consulte les Glanois avant étude du projet. Consultation positive apparemment.

S'en suit une période de silence dans les archives...

Avril -mai 1899 : Des tractations ont lieu avec plusieurs propriétaires (M. Grosjean et M Boutillier) pour obtenir le droit de capter les sources de La Roche, du Mont Barre et de la Maroquine, de traverser les terrains avec les canalisations en échange de la livraison gratuite d'une partie de l'eau captée à ces propriétaires.

Juillet 1899 : La commune possède les sources, les terrains (en propre ou cédés gratuitement par leurs propriétaires) pour le passage des conduites. M. Gravet, ingénieur à Château-Thierry, a établi les plans de distribution qui conviennent aux habitants, un réservoir de 64 m³ sera construit à flanc de coteau, juste sous les sources, 5 fontaines publiques sont prévues dans le village. Coût des dépenses estimé à 17000 francs (de l'époque) à financer par

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

VŒUX du MAIRE



C'est en présence de Mme la Député, M. le Conseiller Général et Président de l'UCCSA, Mme la Présidente de la CCRCT que Monsieur le Maire, après une présentation générale du travail de toute l'Equipe Municipale (élus et employés) a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles qui, cette année encore, ont oeuvré souvent dans l'ombre, et le Foyer Rural pour sa participation active à l'animation de notre village.

Un large tour d'horizon, illustré par des photos et commenté par les membres du Conseil en charge des dossiers, permit aux nombreux Glanois présents de voir l'action de l'Equipe Municipale au quotidien au cours de l'année 2009. Un voyage également dans le futur avec la présentation des projets en cours d'élaboration pour les mois et les années à venir.

Le Foyer Rural, par la voix de son Président, nous fit également part de son action, en partenariat avec la Municipalité.

Les nombreux Glanois présents purent ensuite déguster la galette des rois et faire honneur au breuvage local selon la coutume.

un emprunt sur 30 ans. Le Conseil Municipal estime qu'il est temps de créer un service d'eau avec bouche d'incendie et d'arrosage (une analyse datant de 1896 donne l'eau des captages comme impropre à l'alimentation... l'eau des sources est déjà polluée !)

Le coût des travaux suscite aussitôt polémiques et pétition au Préfet (L'eau n'est pas potable... Il y a de l'eau à profusion... Etc.) Le maire tient bon malgré tout.

26 mars 1900 : Un emprunt de 17000 à 3,85% est contracté auprès de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse. Les travaux peuvent débuter. 6 bornes fontaines sont finalement installées (La seule survivante de nos jours, transformée en jardinière, est celle de la place du village qui porte donc l'inscription 1900 et non 1899... à cause du retard.)

11 septembre 1901 : Réception définitive des travaux. Après paiement des diverses indemnisations pour travaux dans les propriétés, achats de terrains, conventions avec les propriétaires, perte de récoltes, l'adduction d'eau aura coûté 12055,65 francs dont 1/8 est payé par M. Grosjean aux termes de la convention passée, soit 1506,95 francs.

1914-1918 : la Grande Guerre ravage notre village.

Avril 1925 : Avec les dommages de guerre, réparation de la fontaine de la place de la commune.

Avril 1929 : Mise en place d'une fontaine pour la reconstruction de l'église. Fonds pris sur les dommages de guerre.

Mars 1931 : pose des compteurs d'eau dans la commune.

1930 – 1935 : Le réseau s'étend. La demande devenant forte, on cherche d'autres approvisionnements en eau.

1938 : Presque tous les foyers ont l'eau non potable à domicile et paient 2 francs le m³ d'eau au-delà des 73 m³ gratuits.

Mais la Seconde Guerre Mondiale se profile...
(A suivre)

8 MAI

Une fois de plus la population a répondu présent aux cérémonies du 8 mai devant le Monument aux Morts de la Commune.



Un hommage spécial fut rendu aux internés et déportés victimes de la barbarie nazie par la diffusion de « Nuit et brouillard » de Jean Ferrat, récemment disparu.

PERE NOEL

Toujours plus nombreux à répondre présents à l'invitation du Père Noël. En ce 20 décembre 2009, plus de soixante-dix bambins attendaient sa venue avec une impatience bien visible... sans oublier grandes sœurs, grands frères et parents.



Après une petite séance récréative, son arrivée fut accueillie avec soulagement. Non, le Père Noël ne nous avait pas oubliés.

Sa hotte était largement garnie et chacun pu repartir avec un cadeau et des étoiles plein les yeux.



D'ores et déjà, on attend sa venue pour Noël 2010...

LOTO du FOYER RURAL



Dimanche 14 février
- Saint Valentin -

Loto dont le thème était
incontournable.

Participation record, l'accès au foyer était pris d'assaut bien avant l'ouverture des portes.

Les organisateurs, bien qu'ayant rajouté tables et bancs, présentent leurs excuses aux quelques Glanois qui n'ont pu accéder à la salle pour des raisons de sécurité.

Bonne humeur mais discipline furent assurées par nos deux animateurs Florent et Maryse.

A la pause, pendant que les parents dégustaient crêpes et cidre, les enfants (23) ont pu gratuitement imiter leurs aînés. Les plus chanceux sont repartis avec de jolis lots tels que baladeur MP4, peluches, livres...

Ensuite, Florent a su faire monter la pression avec l'attrait de lots comme un repas pour deux amoureux aux Fabliaux, un week-end pour tourtereaux en Relais & Châteaux, un téléviseur écran plat et

la console de jeux Wii Sports pour garder forme et bonne humeur.

Nous remercions nos généreux et fidèles sponsors :

- Les producteurs de champagne de Gland COSTE Philippe,
MARCHAND-LABORIE Didier,
HUSSON Jean Louis,
METIVIER Vincent,
 - GRAPH'CONCEPT GENET Jacques,
 - l'Hôtel Restaurant les FABLIAUX à Brasles,
 - le Salon de Coiffure J. DESSANGE,
 - DOM et MOUSSE Pizzeria à Brasles
- qui nous permettent de présenter des lots de qualité.

RANDONNEE PEDESTRE du FOYER RURAL 1^{er} MAI 2010

Dès 7h30, par co-voiturage au départ du Foyer Rural, une cinquantaine de randonneurs dont 30 Glanais se sont retrouvés place de l'église à Monthurel (altitude 106m)

Temps frais mais agréable pour attaquer le petit raidillon en direction des bois de Condé.

En empruntant la route communale, nous avons laissé la ferme Janvier sur notre droite pour atteindre, un peu essoufflés pour certains, le plateau (altitude 231m)



Après deux heures de marche et 7 km enregistrés par le podomètre, nous avons retrouvé l'équipe chargée de réconforter petits (7ans) et plus grands (72 printemps)

avec pâté, saucisson, chocolat et diverses boissons.

Retour par les Essarts et les bois de Connigis. Après le moulin de Connigis les plus éprouvés ont rejoint la base de départ en longeant le Surmelin soit 10,5 km au compteur. Le reste du groupe rajoutait 3km par l'aqueduc de la Dhuys (GR14) puis Saint Eugène et Monthurel.

Vers 13h, marcheurs et non-marcheurs se sont retrouvés au foyer rural pour partager l'apéritif des randonneurs et le repas qui suivit dans une ambiance plus que chaleureuse.

THEATRE et DANSE

Surprenant et déroutant...



Sur l'initiative de Sylvie BLOCH, qui accueillait la Cie Errance / In vivo aux Quatre Feuilles, pour leurs recherches en vue de leur prochain spectacle, une vingtaine de personnes ont pu assister à une première présentation des travaux en cours.

Ce fut aussi l'occasion, lors d'un « casse croûte » convivial, d'officialiser la création de l'association « Les 4 Feuilles » qui se donne pour mission de promouvoir les activités culturelles sur notre village.

Si vous souhaitez vous joindre à cette association, prenez contact avec Sylvie BLOCH (4, rue des graviers) ou avec Laurence GENET-BOURGEOIS (3, rue d'En Bas)

CONCERT



L'église St Rémi de Gland a résonné, ce dimanche 6 juin, des accords de guitares des élèves d'Estela Pujadas. Débutants ou non, seuls ou en groupe, ils ont exploré un vaste répertoire allant du classique au jazz, du folklore à la chanson, voyageant vers l'Irlande, les USA et l'Amérique Centrale et du Sud. Chacun eut à cœur de montrer le meilleur de lui-même aux nombreuses personnes présentes qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Encore merci pour cette prestation !



Lundi 21 juin 2010

A partir de 19h au Foyer Rural.

Musiciens, chanteurs et danseurs Glanois, la scène et la piste vous sont ouvertes si vous souhaitez faire partager votre passion...

Pour ce moment de convivialité, à l'image de la Fête des Voisins, ceux qui le souhaitent pourront partager les plats qu'ils auront préparés et faire griller les saucisses



ou autres sur les barbecues que nous mettrons à leur disposition. Une buvette sera également installée.

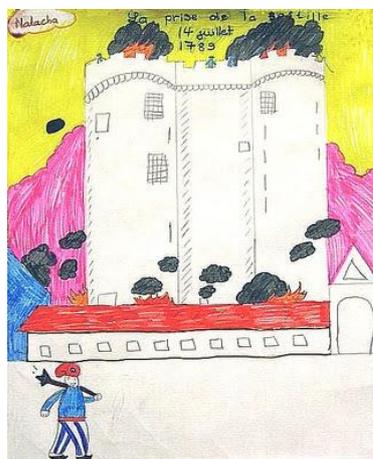
14 JUILLET 2010

Mardi 13 juillet 21h00 :



Tous les habitants sont conviés à déguster une part de tarte arrosée de petites bulles avant le départ pour les bords de Marne à la lumière des lampions pour le tirage du feu d'artifice.

Mercredi 14 juillet :



11h00 :

Monument aux Morts.
Cérémonie officielle.
Vin d'honneur.

15h30 : Jeux pour les enfants et les grands au stade.

Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

GYMNASTIQUE



Chaque jeudi soir de 19 h à 21 h, un groupe de sportifs se retrouve au Foyer Rural pour entretenir leurs corps d'athlète sous la houlette de Béatrice FULLGRAF.

N'hésitez pas à les rejoindre.
Renseignements sur place.